



SERVICE DE PRESSE
ET VEILLE

Palais de l'Élysée, mercredi 17 avril 2019

COMMUNIQUÉ

Le Président de la République, suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris, survenu lundi 15 avril, a pris plusieurs décisions.

Il a demandé au gouvernement de prendre toutes les dispositions utiles afin de conduire dans les meilleurs délais la souscription nationale et les travaux pour rebâtir la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Elles ont été discutées en Conseil des ministres et annoncées par le Premier ministre ce jour.

Il a nommé un représentant spécial en charge de la reconstruction de Notre-Dame de Paris auprès de lui, le général Jean-Louis GEORGELIN. Ce dernier commencera son travail dès demain. Il s'appuiera sur l'ensemble des ministères mobilisés et en particulier le ministère de la culture.

Il a été décidé de lancer un concours international d'architecture pour la reconstruction de la flèche. Celle-ci ne faisant pas partie de la cathédrale d'origine, le Président de la République souhaite qu'une réflexion soit menée et qu'un geste architectural contemporain puisse être envisagé.

Le Président de la République a mobilisé ce jour l'ensemble des parties prenantes pour lancer les travaux de la reconstruction de la cathédrale. L'objectif doit être de tenir le délai de 5 ans et de bâtir un projet mobilisateur et puissant. Il a souhaité que ce projet associe tous les Français et plus particulièrement que l'ensemble des entreprises, artistes et métiers d'arts de toutes les régions de France puissent y travailler et ainsi former de nombreux jeunes. Les « Chantiers de France » seront lancés à cette fin et permettront de former des milliers de jeunes à ces métiers.